



## **CAISSE DE PENSION BERNOISE (CPB)**

Version abrégée du rapport annuel 2009

# Rapport annuel 2009



BERNISCHE PENSIONSKASSE  
CAISSE DE PENSION BERNOISE

L'exercice 2009 a montré de façon saisissante que **la bourse jouait un rôle primordial pour les institutions de prévoyance** et que, conformément à la citation ci-dessus, (presque) tout y était possible. En effet, au début de l'année, le degré de couverture de la CPB atteignait 87,3 pour cent (après que l'effondrement général des marchés financiers en 2008 eut entraîné un rendement négatif de -3,1 pour cent) et les marchés des actions continuaient de perdre du terrain, de sorte qu'en mars 2009, le degré de couverture de la CPB était même passé en dessous des 80 pour cent. Qui aurait alors osé prédire ce qui s'est passé dans les mois qui ont suivi, à savoir une reprise si forte sur les marchés financiers qu'à la fin de l'année 2009, votre caisse de pensions, la CPB, dégageait fièrement un **rendement net de 12,2 pour cent**, ce qui représente l'un de ses meilleurs résultats des vingt dernières années.

Si ce résultat comble certes les responsables, il ne doit toutefois pas susciter l'euphorie: d'une part, il n'a pas suffi à compenser les pertes de l'exercice précédent et à réaliser le rendement nécessaire pour 2009. D'autre part, la commission administrative (CA) de la CPB s'est aperçue que les futurs revenus des biens allaient à long terme être moins élevés que jusqu'à présent. Elle a donc décidé de réduire le taux d'intérêt technique à 3,5 pour cent et, partant, de relever les cotisations ordinaires de 2,2 pour cent du gain assuré au total, et ce à partir du 1er janvier 2010. Il a en outre fallu, à titre de mesure unique, augmenter le capital de prévoyance de large-ment 4 pour cent. Tous ces facteurs ont abouti à ce qu'à la fin de l'année 2009, le **degré de couverture** s'élevait à **90,1 pour cent**. La restauration de l'équilibre financier de la CPB reste ainsi un objectif tout aussi prioritaire qu'ambitieux!

La question du passage à la primauté des cotisations est examinée dans le cadre du **projet «Futura»** lancé il y a déjà quelque temps et dont les travaux vont entrer dans leur phase décisive en 2010, sollicitant ainsi fortement la CPB. Ce projet est extrêmement important, en particulier parce que plusieurs entreprises du domaine de la santé et des soins, qui sont affiliées à la CPB et qui représentent un nombre considérable d'assurés, considèrent que le plan de prévoyance actuel de la CPB, basé sur la primauté des prestations, non seulement n'est plus finançable, mais manque par ailleurs de souplesse. Elles ont laissé entendre qu'elles pour-

«En bourse, tout est possible  
et son contraire aussi.»

André Kostolany, expert américain des questions boursières  
(1906–1999)

raient quitter la CPB, ce qui entraînerait des inconvénients considérables pour notre caisse.

Au début de l'année 2010, la CPB a mis en exploitation un **nouveau système informatique pour l'administration de la caisse**. La préparation et la réalisation du changement ont entraîné une charge de travail extrêmement élevée pour toutes les personnes participantes, dans la CPB et à l'extérieur. Nous tenons ici à les remercier pour les efforts qu'elles ont fournis en plus de leurs tâches habituelles.

Pour la CPB, 2009 a également été une année **d'importants changements dans le personnel**: à la fin du mois de février, Michel Wieland a pris sa retraite anticipée après avoir exercé pendant plus de 13 ans la fonction de directeur avec circonspection et réussite. Nous le remercions chaleureusement pour ses grands mérites et la façon dont il s'est investi dans son travail, et lui adressons nos meilleurs vœux pour ce nouveau chapitre qui s'ouvre dans sa vie. Hansjürg Schwander lui a succédé le 1<sup>er</sup> mars.

La **moitié des membres de la commission administrative a démissionné** à la fin de l'année 2009: Annerös Aebi, Gisela Basler, Hans-Rudolf Blatter et Ueli Hofer, représentants des affiliés, ainsi que Ursula Spycher Kramer, représentante des employeurs, ont partagé au total pendant 97 (!) ans une part importante de responsabilité et marqué de manière décisive le développement de la CPB. En prenant congé de ces personnes, nous leur adressons tous nos remerciements pour leur précieux travail. Aux nouveaux membres de la commission administrative nous souhaitons beaucoup de succès et de satisfaction dans leur nouvelle tâche exigeante.

L'an dernier, la CPB a également pu compter sur la collaboration, le soutien et la bonne volonté de nombreuses personnes. Nous les remercions toutes en général, mais nous adressons des remerciements particuliers à tous les collaborateurs et collaboratrices de la CPB, les membres de la commission administrative et l'expert en caisse de pensions.

Berne, mi-mars 2010

CAISSE DE PENSION BERNOISE

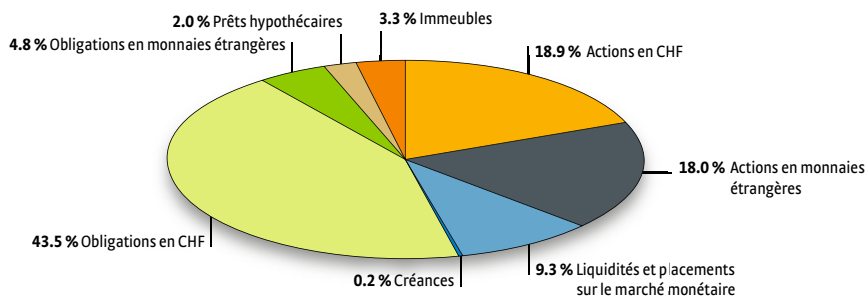
Hans-Ulrich Zürcher  
Président de la commission administrative

# 1 Bilan au 31.12.

Actif	2009 en mio. CHF	en %	2008 en mio. CHF	en %
<b>Placements</b>	<b>8'602.4</b>	<b>100.0</b>	<b>7'604.6</b>	<b>100.0</b>
Liquidités et placements sur le marché monétaire	803.5	9.3	574.1	7.5
Créances	15.7	0.2	29.7	0.4
Obligations en CHF	3'741.5	43.5	3'481.9	45.8
Obligations en monnaies étrangères	415.2	4.8	422.4	5.6
Prêts hypothécaires	174.7	2.0	204.2	2.7
Immeubles	280.1	3.3	247.8	3.2
Actions en CHF	1'625.4	18.9	1'375.7	18.1
Actions en monnaies étrangères	1'546.3	18.0	1'216.8	16.0
Placements chez l'employeur	0.0	0.0	52.0	0.7
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>2.6</b>	<b>0.0</b>	<b>2.1</b>	<b>0.0</b>
<b>Total actif</b>	<b>8'605.0</b>	<b>100.0</b>	<b>7'606.7</b>	<b>100.0</b>

Passif	2009 en mio. CHF	en %	2008 en mio. CHF	en %
<b>Dettes</b>	<b>9.7</b>	<b>0.1</b>	<b>8.2</b>	<b>0.1</b>
Prestations de libre passage et rentes	6.8	0.1	6.3	0.1
Autres dettes	2.9	0.0	1.9	0.0
<b>Compte de régularisation passif</b>	<b>8.9</b>	<b>0.1</b>	<b>9.5</b>	<b>0.1</b>
<b>Réserve de contributions de l'employeur</b>	<b>0.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.2</b>	<b>0.0</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>9'529.1</b>	<b>110.7</b>	<b>8'689.1</b>	<b>114.2</b>
Assurés actifs	4'961.6	57.7	4'529.2	59.5
Retraités	4'134.1	48.0	3'818.7	50.2
Provisions techniques	433.4	5.0	341.2	4.5
<b>Réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>
<b>Découvert</b>	<b>-942.9</b>	<b>-11.0</b>	<b>-1'100.3</b>	<b>-14.4</b>
Situation en début de période	-1'100.4	-12.8	0.0	0.0
Excédent des produits/charges	157.5	1.8	-1'100.3	-14.4
<b>Total passif</b>	<b>8'605.0</b>	<b>100.0</b>	<b>7'606.7</b>	<b>100.0</b>

## Structure de la fortune 31.12.2009



## 2 Compte d'exploitation du 1. 1. au 31. 12. (abrégé)

	2009 en mio. CHF	2008 en mio. CHF		
<b>Compte d'assurance</b>				
<b>Cotisations et apports ordinaires et autres</b>	<b>508.2</b>	<b>483.6</b>		
Cotisations des salariés	196.3	171.5		
Contributions des employeurs	295.9	271.9		
Primes uniques et rachats	16.0	40.2		
<b>Prestations d'entrée et remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement/divorce</b>	<b>185.2</b>	<b>243.2</b>		
<b>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>693.4</b>	<b>726.8</b>		
<b>Prestations réglementaires</b>	<b>-394.7</b>	<b>-375.3</b>		
Rentes de vieillesse	-266.0	-252.2		
Rentes de survivants	-51.6	-51.7		
Rentes d'invalidité	-32.9	-32.5		
Autres prestations réglementaires	-20.4	-20.3		
Prestations en capital à la retraite, au décès et à l'invalidité	-23.8	-18.6		
<b>Prestations de sortie</b>	<b>-219.6</b>	<b>-198.6</b>		
Prestations de libre passage en cas de sortie	-184.1	-169.7		
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	-35.5	-28.9		
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>	<b>-614.3</b>	<b>-573.9</b>		
<b>Constitution de capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>-839.9</b>	<b>-493.9</b>		
<b>Charges d'assurance (cotisations au fonds de garantie)</b>	<b>-2.6</b>	<b>-2.4</b>		
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-763.4</b>	<b>-343.4</b>		
<b>Compte de fortune</b>				
<b>Résultat net des placements</b>	<b>928.7</b>	<b>-1'135.9</b>		
Résultat des placements	933.0	1'130.0		
Frais de gestion de fortune	-4.3	-5.9		
<b>Frais d'administration</b>	<b>-8.2</b>	<b>-7.8</b>		
<b>Autres produits</b>	<b>0.4</b>	<b>920.9</b>	<b>0.0</b>	<b>-1'143.7</b>
<b>Excédent des produits/charges avant dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>157.5</b>	<b>-1'487.1</b>		
<b>Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>0.0</b>	<b>386.8</b>		
<b>Excédent des produits/charges</b>	<b>157.5</b>	<b>-1'100.3</b>		

## 3 Degré de couverture

Malgré la baisse du taux d'intérêt technique (IT) du 4 à 3,5 pour cent et les provisions techniques de 450,8 millions de francs qu'il a fallu constituer en plus, la CPB a réalisé un excédent des produits de 157,5 millions de francs grâce aux revenus des biens élevés. Le degré de couverture est passé de 87,3 pour cent au 31. 12. 2008 (IT 4 pour cent) à 90,1 pour cent (IT 3,5 pour cent) au 31. 12. 2009. Le graphique illustrant l'évolution du degré de couverture est présenté sous chiffre 5.2.

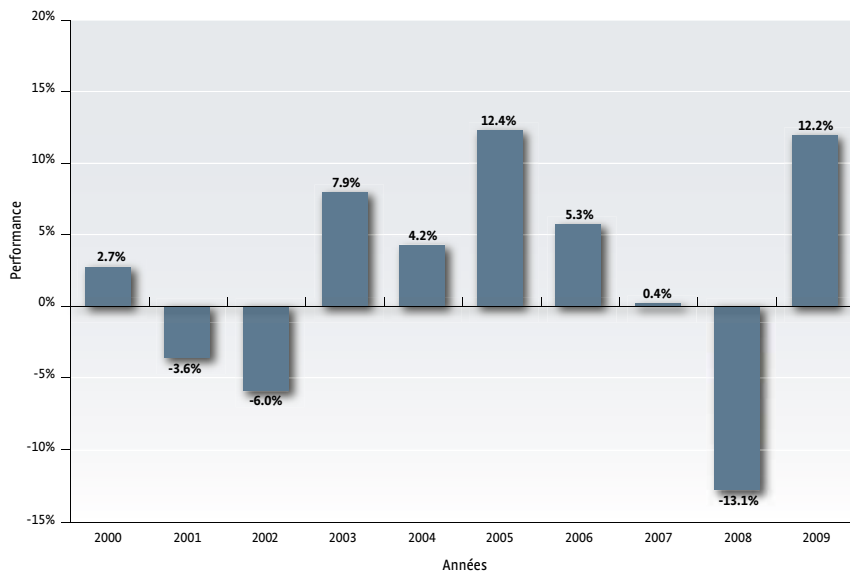
## 4 Financement

Suite au découvert important enregistré en 2008 (degré de couverture inférieur à 90 pour cent), la commission administrative s'est réunie en plusieurs séances pour examiner des mesures permettant de rétablir l'équilibre du plan des

prestations. Elle a en priorité envisagé le maintien de la stratégie de placement et du plan des prestations, la réduction du taux d'intérêt technique, la perception de contributions d'assainissement et la rémunération de l'insuffisance de couverture par les employeurs. Compte tenu de la reprise des marchés des capitaux, la commission administrative a décidé de renoncer pour l'instant à prélever des contributions d'assainissement séparées. Pour stabiliser le degré de couverture, elle a réduit le taux d'intérêt technique de 4 à 3,5 pour cent, ce qui nécessite par ailleurs une augmentation des cotisations de 2,2 points de pourcentage au total pour maintenir les prestations. Cette augmentation se répartit comme suit: les assurés paient 0,8 pour cent et les employeurs 1,4 pour cent. A partir du 1er janvier 2010, la CPB finance les prestations au moyen de cotisations périodiques représentant 21,0 pour cent du gain assuré (employé: 9,2 pour cent, employeur: 11,8 pour cent) et de cotisations variables en fonction de l'âge de l'assuré/e (entre 220 et 500 pour cent de l'augmentation du gain assuré).

# 5 Chiffres

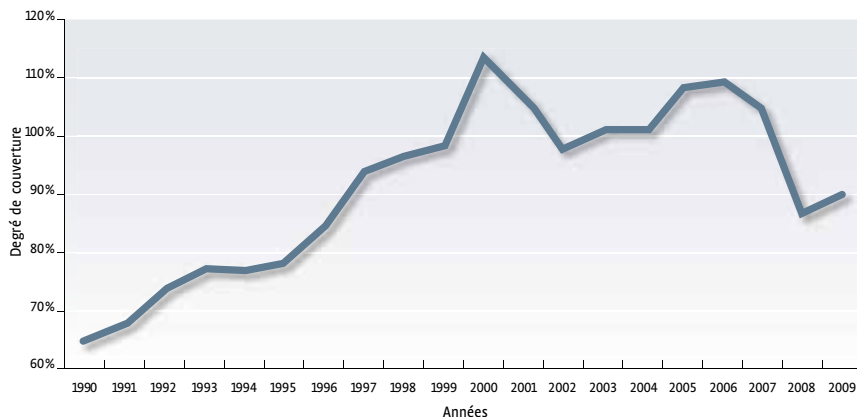
## 5.1 Performance annuelle / Rendement net de 2000 à 2009



Performance moyenne de 2000 à 2009 (10 ans): 1.95 pour cent par an

Performance moyenne de 2005 à 2009 (5 ans): 2.99 pour cent par an

## 5.2 Evolution du degré de couverture de 1990 à 2009 (avec réserves)



Jusqu'au 2008, les calculs se fondaient sur un taux d'intérêt technique de 4 pour cent, chiffre qui a été réduit à 3,5 pour cent le 31.12.2009, ce qui a nécessité la constitution de 450,8 millions de francs de provisions supplémentaires et entraîné ainsi une nouvelle baisse du degré de couverture de 4,5 point de pourcentage.

## 6 Membres

6.1 Assurés actifs	31.12.2009	31.12.2008
Assurance-rente	32'743	31'844
Assurance-risque	585	682
<b>Total des assurés actifs</b>	<b>33'328</b>	<b>32'526</b>

6.2 Bénéficiaires de rentes	31.12.2009	31.12.2008
Hommes:		
Rentes de vieillesse	4'628	4'356
Rentes de viduité	106	95
Rentes d'orphelin	58	57
Rentes d'invalidité	369	465
Rentes pour enfant	187	201
Autres rentes	30	40
Femmes:		
Rentes de vieillesse	3'053	2'760
Rentes de viduité	1'862	1'844
Rentes d'orphelin	63	59
Rentes d'invalidité	579	661
Rentes pour enfant	215	224
Autres rentes	11	22
<b>Total des bénéficiaires de rentes</b>	<b>11'161</b>	<b>10'784</b>

## 7 Organes

### 7.1 Assemblée des délégués des assurés (ADA)

Wildi Arnold, président, Toffen  
Musy Pierre-André, vice-président, Aegerten  
jusqu'au 31.12.2009

#### Bureau de l'assemblée des délégués

en plus de la présidence de l'ADA:  
Aeby Otto, Neuenegg  
Brassel Anna Regula, Berne  
Frauenfelder Erich, Thoune

### 7.2 Verwaltungskommission

Représentation des affiliés jusqu'au 31.12.2009  
Seiler Roland, président, Moosseedorf  
Aebi Annerös, Hinterkappelen  
Basler Gisela, Bühl b. Aarberg  
Blatter Hans-Rudolf, Berne  
Hofer Ueli, Bremgarten

Représentation des affiliés à partir du 1.1.2010

Seiler Roland, vice-président, Moosseedorf  
Frost-Hirschi Andrea, Spiez  
Käser Hans-Ulrich, Berne  
Musy Pierre-André, Aegerten  
Dr Seiler Beat, Berne

Représentation des employers  
jusqu'au 31.12.2009

Dr Zürcher Hans-Ulrich, vice-président, Berne  
Bolinger Gerold, Hettlingen  
Frôté François, La Neuveville

Dr Matthey de l'Endroit André, Stettlen  
Spycher Kramer Ursula, Chiètres

Représentation des employers  
à partir du 1.1.2010

Dr Zürcher Hans-Ulrich, président, Berne  
Bolinger Gerold, Hettlingen  
Frôté François, La Neuveville  
Dr Matthey de l'Endroit André, Stettlen  
Schütz Baumgartner Barbara, Berthoud

### 7.3 Direction

Schwander Hansjürg, directeur, Tschugg  
Wiedmer Hans-Peter, directeur adj., Cormondes  
Schad Jürg, vice-directeur, Niederwangen  
Zaug René, vice-directeur, Thoune

### 7.4 Organe de contrôle

PricewaterhouseCoopers SA, Berne

### 7.5 Expert agréé en matière de prévoyance professionnelle

Schnider Martin (ABCON SA), Berne

Le rapport annuel détaillé et les comptes annuels de l'année 2009 ainsi que de plus amples documents peuvent être commandés auprès de la CPB, Schläfli-Strasse 17, 3000 Berne 25 (tél. 031 633 44 27) ou être téléchargés sous [www.bpk.ch](http://www.bpk.ch).